



## **CRITERIUM NATIONAL HANDISPORT 2017.**

**Discipline :**      **TIR SPORTIF** (*carabine et pistolet 10M*)

**LIEU :**

Chaque année lors des championnats de France 10/25/50m

Date : 24 Juin 2017

**Participation :**

Cette compétition, étant une prestation spécifique de la FFH département jeunes, il n'existera pas de lien direct entre les règlements régissant le circuit fédéral (commission) et les règlements sportifs ISSF.

**OBJECTIFS :**

Donner l'accès à la pratique du tir à tous les licenciés de la Fédération Française Handisport.  
Offrir à chaque licencié une organisation régionale par trois tirs et une finale nationale, marquée par un titre. **1<sup>er</sup> par équipe Critérium National** afin de représenter sa région.

Donner la chance au CTFR, par la sélection d'équipe régionale, de représenter des tireurs quelques soient leurs handicaps (restant compatible avec la discipline), à un échelon national et de pouvoir côtoyer tous les tireurs du Club France, et de l'équipe de France.  
Donner la chance à une région par sa représentation et de faire reconnaître le travail accompli par le responsable Régional.

Donner à la commission du tir sportif handisport, une détection de jeunes tireurs dans chaque région afin de leur apporter une aide et un soutien pour une progression au sein de stage, dans cette discipline.

**INSCRIPTION**

**Pour les inscriptions contacter :**

Nicole MICHOUX

Chemin de la carotterie

45500 NEVOY

Email : nicole.michoux@wanadoo.fr

**PREROGATIVES :**

1er tour : critérium inter club

2ème tour : critérium départemental

3ème tour : critérium régional

4ème tour : **FINALE** pour la 1<sup>ère</sup> région de France avec remise d'un trophée.

Transmission chaque année de la coupe.

Il n'y a pas de titre individuel.

Pour une plus grande participation, la commission fédérale a supprimé les critères de minimas.

Afin d'avoir une parfaite représentativité chaque région pourra éventuellement équiper l'ensemble de ses représentants d'une tenue aux couleurs de la région ou d'un drapeau, avec l'aide du comité régional.

La prise en charge de l'équipe pourra être faite par le centre, le club, le département ou la région.

**PUBLIC CONCERNE :**

Tous les Tireurs possédant une licence handisport de l'année en cours. (Loisir ou compétition) de l'année en cours.

Elle devra être signée par un médecin.

Etre âgé de 10 ans minimum.

Etre en possession du matériel pour pratiquer le tir 10M. (Équipement pouvant être prêté par la région ou un club).

Avoir participé aux 3 tirs de sa région (qualification open). A l'issue de ces tirs, le responsable de région désignera pour la finale un maximum de 2 équipes de trois tireurs.

**On distinguera deux grandes familles de handicap :**

**Les tireurs qui pratiquent en fauteuil**

**Les tireurs qui pratiquent debout**



## **FINALE CRITERIUM NATIONAL 2017**

### **Règles générales :**

Toutes les équipes finalistes et désignées par le responsable de région seront convoquées à la finale Nationale.

La finale se déroulera le samedi.

Ces échelons s'effectueront en 3 tours sur la région.

1<sup>er</sup> (Inter-centre ou club ou association.)

2<sup>ème</sup> départemental

3<sup>ème</sup> régional

Ces échelons pourront être organisés en même temps que la GESTION SPORTIVE pour les championnats de France 25/50M.

Ou laisser à l'appréciation du CTFR.

Le CTFR inscrira les 3 ou 6 meilleurs tireurs, afin d'engager une équipe la plus représentative pour sa région.

### **Discipline :**

Carabine et/ou Pistolet

20 coups en 1H30 pour l'équipe de 3 tireurs

Un seul poste de tir est attribué pour l'équipe.

Chaque tireur se succédera dans un temps imparti de 1H30.

A la suite du match de 1H30 et au vu de ses résultats, des duels seront organisés par des quarts de final, demi, petite finale et finale entre chaque équipe.

### **Equipe :**

3 tireurs engagés.

Maximum deux équipes pourront être engagées par région.

La composition de l'équipe de 3 tireurs peut être mixte.

Les tireurs peuvent être différents à chaque échelon du critérium.

**Soit :**

**Carabine potence (belge ou française), tout handicap, position Couché.**

**Carabine sans potence (avec bretelle), tout handicap, position Couché.**

**Pistolet sans appui, debout ou assis, handicap autorisant cette discipline.**

Les deux équipes seront au choix du CTFR ou du Président afin de représenter au mieux leur Région, ou bien d'encourager de jeunes tireurs afin de les amener dans le circuit de la compétition.

Un seul tireur « Club France » ou plus de 20 ans pourra venir compléter à la constitution d'une équipe.

**Une pénalité de 10 points pour le tireur du Club France sera validée.**

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FFH (loisir et compétition) aux handicapés de l'appareil locomoteur et aux infirmes moteurs cérébraux des deux sexes dont l'invalidité n'est pas une contre indication à la pratique du tir sportif et à la compétition.

Suivant sa déficience physique, chaque participant pourra donc concourir :

Catégorie : SH2 avec potence (F ou B)

SH1

La position assise signifie que le tireur est assis dans son fauteuil ou sur une chaise quel que soit son mode de déplacement.

**Engagement par équipe : 30 Euros.**

**La Commission Technique**



**CRITERIUM NATIONAL**

*Engagement d'Équipe*

**Région :** .....

Président de Région  
ou  
C.T.F.R.  
  
Signature.

Noms Prénoms	Disciplines	Scores
<u>Tarif: 30 Euros</u>	<b>TOTAL</b>	.....



**CRITERIUM NATIONAL**

*Engagement d'Équipe*

**Région :** .....

Président de Région  
ou  
C.T.F.R.  
  
Signature.

Noms Prénoms	Disciplines	Scores
<u>Tarif: 30 Euros</u>	<b>TOTAL</b>	.....